



Réponse de Madame la Ministre de la Justice, Elisabeth MARGUE, à la question parlementaire n°4055 du 6 mai 2026 de Monsieur le Député Marc BAUM au sujet du « Sexe des personnes inculpées et condamnées pour homicide ».

Est-ce que Madame la Ministre peut indiquer, pour chacun des 24 homicides recensés, le sexe de la personne inculpée ou, le cas échéant, condamnée à la suite des faits ?

Pour les 24 homicides visés dans la question parlementaire sous rubrique, dont 10 victimes étaient de sexe féminin et 14 de sexe masculin, 2 des prévenus étaient des femmes et 21 des hommes. Au total, il y avait 24 victimes et 23 auteurs présumés.

Tableau: Nombre de prévenus dans les affaires d'homicide par sexe entrées aux parquets entre 2020 et 2024

	Sexe des prévenus	2020	2021	2022	2023	2024	2020-2024
Hors contexte de violence domestique	Féminin	0	0	0	0	0	0
	Masculin	1	2	4	1	1	9
	Sous-total	1	2	4	1	1	9
Dans le contexte de violence domestique	Féminin	0	1	1	0	0	2
	Masculin	1	1	6	3	1	12
	Sous-total	1	2	7	3	1	14
Nombre total de prévenus		2	4	11	4	2	23

Luxembourg, le 3 juin 2026

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue